

LA MORT DE M. MAMELLE

JE JURE que je n'ai pas tué mon mari s'est écriée la femme de l'ancien professeur avant d'entrer à la prison de Versailles

Versailles, 6 janvier. — On sait que l'arrestation de M. Mamelle, la femme de l'ancien professeur à l'école de Grignon, décédé mystérieusement, a été décidée jeudi. Comme nous l'avons indiqué hier, c'est la déposition du docteur Moulard, appelé à constater le premier le décès, qui devait décider de l'inculpation de M. Mamelle. Lorsq'il avait été demandé le corps était presque froid, le docteur Moulard a déclaré en substance : — Quand je suis arrivé, j'ai trouvé le corps étendu sur le dos. M. Mamelle m'a annoncé que son mari s'était donné la mort. Or, j'ai constaté : 1° qu'il n'y avait pas de revolver près du corps. Je l'ai enlevé, m'a répondu M. Mamelle, parce que cela m'était trop pénible; je vais le chercher. Et elle m'a rapporté un revolver d'ordonnance. 2° Que les doigts étaient allongés et non crispés comme le sont généralement ceux des gens qui se tuent. 3° Que le corps était allongé sur le dos, alors qu'il aurait dû tomber la face contre terre. — Madame, déclara alors le Juge d'Instruction, à l'issue d'une conférence entre les enquêteurs, en entrant dans le salon où la femme du professeur était restée en compagnie des frères et sœurs de M. Mamelle, les conclusions de la médecine scientifique et les contradictions flagrantes qui existent entre la déposition du docteur Moulard et la vôtre, m'obligent à vous inculper d'homicide

Au Conseil municipal

67 millions 795.000 francs C'est à cette somme que s'équilibre le budget de ROUBAIX... après le vote de 70 nouveaux centimes additionnels nécessaires pour combler un déficit de 2 millions 586.000 francs

Le Conseil municipal de Roubaix a tenu hier vendredi une réunion importante. Importante en ce sens qu'elle était consacrée, pour une bonne part, à l'établissement du budget primitif de l'exercice 1939. Et l'on conçoit facilement que l'établissement d'un tel budget ne va pas sans provoquer de sérieuses difficultés. C'est ainsi qu'une fois de plus le projet de budget a subi un déficit considérable qui, au premier examen, se chiffra dans les environs de six millions de francs. Voici quelques notes, selon l'exposé fait par M. J. Lebas, les causes de cette situation : Le déficit de notre budget communal réside surtout — dit le rapporteur — dans l'effort social que la ville doit consentir. Il réside aussi, dit-il, dans les dépenses nouvelles exigées par la hausse des salaires du personnel municipal et par la hausse des matériaux et du prix de la main-d'œuvre. Car les collectivités, comme les simples particuliers, subissent elles aussi les effets d'une inflation excessive, mais hélas ! nécessaire. Nous constatons d'abord, pour l'ensemble du budget, une baisse de recettes de 209.000 francs, due en partie à une augmentation de 200.000 francs des dépenses de l'Administration, et en partie à une augmentation de 116.180 francs. Les dépenses exigées par l'entretien et le chauffage des bâtiments communaux, les frais de voirie, et les dépenses de chauffage des bâtiments communaux, etc., etc. D'autre part, l'ensemble des opérations d'exploitation du service intercommunal des eaux se traduit, en ce qui concerne Roubaix, par une charge supplémentaire de 231.610 francs. Pour assurer les dépenses d'entretien des bâtiments communaux qui allouent la ville, on a dû prévoir aussi 116.000 francs de crédits supplémentaires. Le fonctionnement de l'usine d'incinération des ordures ménagères et du service d'enlèvement des gadoues entraîne l'inscription de crédits nouveaux qui se montent à 500.000 francs. Ces pourparlers ont abouti et les établissements Leclercq-Dupire s'engagent à céder à la ville, gratuitement, le terrain nécessaire pour l'agrandissement de leur parc de 9 mètres carrés. Pour permettre ce dégrèvement, les établissements Leclercq-Dupire feront en outre procéder à la démolition des immeubles existants et à la pose d'une clôture en béton au nouvel emplacement. — Le Conseil donne un avis favorable au projet de lotissement d'un terrain situé boulevard de Lyon et rue Edouard-Vaillant, et présenté par M. Motte-Serret et l'approuve sous réserve de la visibilité de la rue de Constantine. Ce projet s'étend à la somme de 135.000 francs et le tiers, soit 45.000 francs, est à la charge de la ville et le reste aux frais des riverains. Les adjudications Le Conseil approuve le cahier des charges établi pour le renouvellement de la ville de Roubaix, à l'occasion de la police, pompiers, appariteurs, concierges, etc., etc. Il approuve aussi le cahier des charges pour la fourniture de 1.125 tonnes de mazout nécessaire aux établissements communaux pour divers travaux d'entretien et d'entretien des chaudières (180.000 fr.) ; la fourniture d'essence et de carburant pour les véhicules de la ville (215.000 fr.) ; la fourniture de graine et d'huiles pour ses machines à vapeur (900.000 fr.) ; des chaudières de cascades du parc Bailleux (25.000 fr.) ; la fourniture de lait aux crèches municipales (2 fr. 40 le litre). Les bourses et subsides L'Assemblée accorde un subside de 1.700 fr. à l'Institut des sourdes-muettes et aveugles de Lille; 3.000 fr. à la société de pêche l'Union des pêcheurs, sur l'organisation d'un concours. Les contraventions de route L'Automobile-Club du Nord de la France, nous communique avec prière qu'elle envoie à l'Administration des Contraventions de route, les contraventions constatées sur les routes seront obligatoirement payées directement aux gendarmes verbalisateurs. Ainsi présenté, ce qui a motivé de nombreuses demandes de renseignements du public, nous pouvons dire que l'Administration de la route, bien que fonctionnant à un régime actuel vient d'inter-venir. Jusqu'à l'instruction en date du 3 octobre 1938, seuls les militaires de gendarmerie affectés à la surveillance motorisée de la circulation routière étaient habilités à percevoir directement des amendes forfaitaires. L'occasion des contraventions de route, faculté étant toutefois réservée à ceux-ci d'accepter ce mode transactionnel, ou bien de laisser suivre son cours judiciaire au procès-verbal dressé. Ces dispositions demeurent dans leur ensemble, mais, dorénavant, les militaires de gendarmerie, sans exception, en service, sont habilités à percevoir directement les amendes forfaitaires, et cela, bien entendu, si le contrevenant y consent. Donc, et dorénavant, ce seront tous les gendarmes qui pourront percevoir ces amendes forfaitaires, et non plus seulement certains militaires affectés spécialement de la police de la route. Ces dispositions ne s'appliquent pas qu'aux automobilistes, ainsi qu'on a tendance à le penser, il s'agit de tous les véhicules à moteur, y compris les motocyclistes, cyclistes, conducteurs de véhicules hippomobiles ou piétons. Et, et pour être complète, disons que les contraventions de police en usage sont divisées en trois catégories (A, B, C). Les infractions de la catégorie A, qui sont les plus graves, sont punies de 40, 80 et 120 francs, à la condition, cependant que le contrevenant ne se trouve pas en état de récidive légale, auquel cas la sanction, bien qu'acceptée, devient nulle et réductible.

A l'exposition du Progrès social

AUJOURD'HUI SAMEDI SERONT POSÉES AU CENTRE RÉGIONAL DE ROUBAIX LES PREMIÈRES PIERRES DE HUIT PAVILLONS



LE PAVILLON DES VOSGES (Ph. J. de R.) en construction près de la piste cyclable de l'avenue Le Nôtre.

Rappelons que c'est aujourd'hui samedi à 11 h. 30, que seront posées solennellement les premières pierres symboliques des huit pavillons représentant les départements de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de l'Oise, de la Seine-et-Marne, de la Marne et du Pas-de-Calais. A l'issue de cette cérémonie, à 12 h. 30, réception à l'hôtel de ville de Roubaix par M. Lebas, député-maire, et par les membres du Conseil municipal. Présentation de la maquette du Centre régional, par M. Agrès, urbaniste en chef de l'exposition de Roubaix, et description des pavillons et dispositions prises en vue de leur aménagement, par MM. les architectes des départements et par le délégué général à la propagande. A 13 h. 30, déjeuner offert aux délégations départementales, dans la salle d'honneur de la mairie.

Roubaix

Aujourd'hui, samedi 7 janvier : A l'issue de cette cérémonie, à 12 h. 30, réception à l'hôtel de ville de Roubaix par M. Lebas, député-maire, et par les membres du Conseil municipal. Présentation de la maquette du Centre régional, par M. Agrès, urbaniste en chef de l'exposition de Roubaix, et description des pavillons et dispositions prises en vue de leur aménagement, par MM. les architectes des départements et par le délégué général à la propagande. A 13 h. 30, déjeuner offert aux délégations départementales, dans la salle d'honneur de la mairie.

Le chanoine Cardijn à la radio Pour préparer le pèlerinage mondial de la J.O.C. à Rome, en septembre 1939, le chanoine Cardijn parlera mardi prochain 10 janvier, à 20 h. 45, au poste de Bruxelles (français). Les militants sont invités à procéder à la préparation de l'audition des Provinces de Rome, qui doit se faire sur le plan local.

La jeunesse d'aujourd'hui La jeunesse d'aujourd'hui aime la vie au grand air, le camping, le ski ; elle aime aussi la musique. Une jeune fille moderne, qui se pique d'être la première à jouer du piano, a acheté un instrument rebaptisé d'autrefois. Elle exige un instrument vraiment adapté aux besoins modernes. C'est la grande marque française, vient de sortir le Menuet. Connaissez-vous ce petit piano charmant, d'une conception entièrement nouvelle ? Le Menuet vous aura vaincu. Mais elle est si accessible, son prix est si accessible. Vous pouvez le voir et l'essayer chez Scrépel-Pollet, à Roubaix, 138, Grand-Rue, et à Lille, 73, rue Esquermoise.

LE BON LAIT LACTELLA Sécurité - ECONOMIE - Qualité. 43188 Après la tombola des commerçants du Centre A la demande de nombreuses personnes, nous retrouvons à l'occasion de la tombola des commerçants du Centre : 1° lot : 500 fr. 81844; lot de 300 fr. 24007; lot de 200 fr. 81150; lots de 100 fr. 7881, 81187, 81189, 81190, 81191, 81192, 81193, 81194, 81195, 81196, 81197, 81198, 81199, 82000, 82001, 82002, 82003, 82004, 82005, 82006, 82007, 82008, 82009, 82010, 82011, 82012, 82013, 82014, 82015, 82016, 82017, 82018, 82019, 82020, 82021, 82022, 82023, 82024, 82025, 82026, 82027, 82028, 82029, 82030, 82031, 82032, 82033, 82034, 82035, 82036, 82037, 82038, 82039, 82040, 82041, 82042, 82043, 82044, 82045, 82046, 82047, 82048, 82049, 82050, 82051, 82052, 82053, 82054, 82055, 82056, 82057, 82058, 82059, 82060, 82061, 82062, 82063, 82064, 82065, 82066, 82067, 82068, 82069, 82070, 82071, 82072, 82073, 82074, 82075, 82076, 82077, 82078, 82079, 82080, 82081, 82082, 82083, 82084, 82085, 82086, 82087, 82088, 82089, 82090, 82091, 82092, 82093, 82094, 82095, 82096, 82097, 82098, 82099, 82100, 82101, 82102, 82103, 82104, 82105, 82106, 82107, 82108, 82109, 82110, 82111, 82112, 82113, 82114, 82115, 82116, 82117, 82118, 82119, 82120, 82121, 82122, 82123, 82124, 82125, 82126, 82127, 82128, 82129, 82130, 82131, 82132, 82133, 82134, 82135, 82136, 82137, 82138, 82139, 82140, 82141, 82142, 82143, 82144, 82145, 82146, 82147, 82148, 82149, 82150, 82151, 82152, 82153, 82154, 82155, 82156, 82157, 82158, 82159, 82160, 82161, 82162, 82163, 82164, 82165, 82166, 82167, 82168, 82169, 82170, 82171, 82172, 82173, 82174, 82175, 82176, 82177, 82178, 82179, 82180, 82181, 82182, 82183, 82184, 82185, 82186, 82187, 82188, 82189, 82190, 82191, 82192, 82193, 82194, 82195, 82196, 82197, 82198, 82199, 82200, 82201, 82202, 82203, 82204, 82205, 82206, 82207, 82208, 82209, 82210, 82211, 82212, 82213, 82214, 82215, 82216, 82217, 82218, 82219, 82220, 82221, 82222, 82223, 82224, 82225, 82226, 82227, 82228, 82229, 82230, 82231, 82232, 82233, 82234, 82235, 82236, 82237, 82238, 82239, 82240, 82241, 82242, 82243, 82244, 82245, 82246, 82247, 82248, 82249, 82250, 82251, 82252, 82253, 82254, 82255, 82256, 82257, 82258, 82259, 82260, 82261, 82262, 82263, 82264, 82265, 82266, 82267, 82268, 82269, 82270, 82271, 82272, 82273, 82274, 82275, 82276, 82277, 82278, 82279, 82280, 82281, 82282, 82283, 82284, 82285, 82286, 82287, 82288, 82289, 82290, 82291, 82292, 82293, 82294, 82295, 82296, 82297, 82298, 82299, 82300, 82301, 82302, 82303, 82304, 82305, 82306, 82307, 82308, 82309, 82310, 82311, 82312, 82313, 82314, 82315, 82316, 82317, 82318, 82319, 82320, 82321, 82322, 82323, 82324, 82325, 82326, 82327, 82328, 82329, 82330, 82331, 82332, 82333, 82334, 82335, 82336, 82337, 82338, 82339, 82340, 82341, 82342, 82343, 82344, 82345, 82346, 82347, 82348, 82349, 82350, 82351, 82352, 82353, 82354, 82355, 82356, 82357, 82358, 82359, 82360, 82361, 82362, 82363, 82364, 82365, 82366, 82367, 82368, 82369, 82370, 82371, 82372, 82373, 82374, 82375, 82376, 82377, 82378, 82379, 82380, 82381, 82382, 82383, 82384, 82385, 82386, 82387, 82388, 82389, 82390, 82391, 82392, 82393, 82394, 82395, 82396, 82397, 82398, 82399, 82400, 82401, 82402, 82403, 82404, 82405, 82406, 82407, 82408, 82409, 82410, 82411, 82412, 82413, 82414, 82415, 82416, 82417, 82418, 82419, 82420, 82421, 82422, 82423, 82424, 82425, 82426, 82427, 82428, 82429, 82430, 82431, 82432, 82433, 82434, 82435, 82436, 82437, 82438, 82439, 82440, 82441, 82442, 82443, 82444, 82445, 82446, 82447, 82448, 82449, 82450, 82451, 82452, 82453, 82454, 82455, 82456, 82457, 82458, 82459, 82460, 82461, 82462, 82463, 82464, 82465, 82466, 82467, 82468, 82469, 82470, 82471, 82472, 82473, 82474, 82475, 82476, 82477, 82478, 82479, 82480, 82481, 82482, 82483, 82484, 82485, 82486, 82487, 82488, 82489, 82490, 82491, 82492, 82493, 82494, 82495, 82496, 82497, 82498, 82499, 82500, 82501, 82502, 82503, 82504, 82505, 82506, 82507, 82508, 82509, 82510, 82511, 82512, 82513, 82514, 82515, 82516, 82517, 82518, 82519, 82520, 82521, 82522, 82523, 82524, 82525, 82526, 82527, 82528, 82529, 82530, 82531, 82532, 82533, 82534, 82535, 82536, 82537, 82538, 82539, 82540, 82541, 82542, 82543, 82544, 82545, 82546, 82547, 82548, 82549, 82550, 82551, 82552, 82553, 82554, 82555, 82556, 82557, 82558, 82559, 82560, 82561, 82562, 82563, 82564, 82565, 82566, 82567, 82568, 82569, 82570, 82571, 82572, 82573, 82574, 82575, 82576, 82577, 82578, 82579, 82580, 82581, 82582, 82583, 82584, 82585, 82586, 82587, 82588, 82589, 82590, 82591, 82592, 82593, 82594, 82595, 82596, 82597, 82598, 82599, 82600, 82601, 82602, 82603, 82604, 82605, 82606, 82607, 82608, 82609, 82610, 82611, 82612, 82613, 82614, 82615, 82616, 82617, 82618, 82619, 82620, 82621, 82622, 82623, 82624, 82625, 82626, 82627, 82628, 82629, 82630, 82631, 82632, 82633, 82634, 82635, 82636, 82637, 82638, 82639, 82640, 82641, 82642, 82643, 82644, 82645, 82646, 82647, 82648, 82649, 82650, 82651, 82652, 82653, 82654, 82655, 82656, 82657, 82658, 82659, 82660, 82661, 82662, 82663, 82664, 82665, 82666, 82667, 82668, 82669, 82670, 82671, 82672, 82673, 82674, 82675, 82676, 82677, 82678, 82679, 82680, 82681, 82682, 82683, 82684, 82685, 82686, 82687, 82688, 82689, 82690, 82691, 82692, 82693, 82694, 82695, 82696, 82697, 82698, 82699, 82700, 82701, 82702, 82703, 82704, 82705, 82706, 82707, 82708, 82709, 82710, 82711, 82712, 82713, 82714, 82715, 82716, 82717, 82718, 82719, 82720, 82721, 82722, 82723, 82724, 82725, 82726, 82727, 82728, 82729, 82730, 82731, 82732, 82733, 82734, 82735, 82736, 82737, 82738, 82739, 82740, 82741, 82742, 82743, 82744, 82745, 82746, 82747, 82748, 82749, 82750, 82751, 82752, 82753, 82754, 82755, 82756, 82757, 82758, 82759, 82760, 82761, 82762, 82763, 82764, 82765, 82766, 82767, 82768, 82769, 82770, 82771, 82772, 82773, 82774, 82775, 82776, 82777, 82778, 82779, 82780, 82781, 82782, 82783, 82784, 82785, 82786, 82787, 82788, 82789, 82790, 82791, 82792, 82793, 82794, 82795, 82796, 82797, 82798, 82799, 82800, 82801, 82802, 82803, 82804, 82805, 82806, 82807, 82808, 82809, 82810, 82811, 82812, 82813, 82814, 82815, 82816, 82817, 82818, 82819, 82820, 82821, 82822, 82823, 82824, 82825, 82826, 82827, 82828, 82829, 82830, 82831, 82832, 82833, 82834, 82835, 82836, 82837, 82838, 82839, 82840, 82841, 82842, 82843, 82844, 82845, 82846, 82847, 82848, 82849, 82850, 82851, 82852, 82853, 82854, 82855, 82856, 82857, 82858, 82859, 82860, 82861, 82862, 82863, 82864, 82865, 82866, 82867, 82868, 82869, 82870, 82871, 82872, 82873, 82874, 82875, 82876, 82877, 82878, 82879, 82880, 82881, 82882, 82883, 82884, 82885, 82886, 82887, 82888, 82889, 82890, 82891, 82892, 82893, 82894, 82895, 82896, 82897, 82898, 82899, 82900, 82901, 82902, 82903, 82904, 82905, 82906, 82907, 82908, 82909, 82910, 82911, 82912, 82913, 82914, 82915, 82916, 82917, 82918, 82919, 82920, 82921, 82922, 82923, 82924, 82925, 82926, 82927, 82928, 82929, 82930, 82931, 82932, 82933, 82934, 82935, 82936, 82937, 82938, 82939, 82940, 82941, 82942, 82943, 82944, 82945, 82946, 82947, 82948, 82949, 82950, 82951, 82952, 82953, 82954, 82955, 82956, 82957, 82958, 82959, 82960, 82961, 82962, 82963, 82964, 82965, 82966, 82967, 82968, 82969, 82970, 82971, 82972, 82973, 82974, 82975, 82976, 82977, 82978, 82979, 82980, 82981, 82982, 82983, 82984, 82985, 82986, 82987, 82988, 82989, 82990, 82991, 82992, 82993, 82994, 82995, 82996, 82997, 82998, 82999, 83000, 83001, 83002, 83003, 83004, 83005, 83006, 83007, 83008, 83009, 83010, 83011, 83012, 83013, 83014, 83015, 83016, 83017, 83018, 83019, 83020, 83021, 83022, 83023, 83024, 83025, 83026, 83027, 83028, 83029, 83030, 83031, 83032, 83033, 83034, 83035, 83036, 83037, 83038, 83039, 83040, 83041, 83042, 83043, 83044, 83045, 83046, 83047, 83048, 83049, 83050, 83051, 83052, 83053, 83054, 83055, 83056, 83057, 83058, 83059, 83060, 83061, 83062, 83063, 83064, 83065, 83066, 83067, 83068, 83069, 83070, 83071, 83072, 83073, 83074, 83075, 83076, 83077, 83078, 83079, 83080, 83081, 83082, 83083, 83084, 83085, 83086, 83087, 83088, 83089, 83090, 83091, 83092, 83093, 83094, 83095, 83096, 83097, 83098, 83099, 83100, 83101, 83102, 83103, 83104, 83105, 83106, 83107, 83108, 83109, 83110, 83111, 83112, 83113, 83114, 83115, 83116, 83117, 83118, 83119, 83120, 83121, 83122, 83123, 83124, 83125, 83126, 83127, 83128, 83129, 83130, 83131, 83132, 83133, 83134, 83135, 83136, 83137, 83138, 83139, 83140, 83141, 83142, 83143, 83144, 83145, 83146, 83147, 83148, 83149, 83150, 83151, 83152, 83153, 83154, 83155, 83156, 83157, 83158, 83159, 83160, 83161, 83162, 83163, 83164, 83165, 83166, 83167, 83168, 83169, 83170, 83171, 83172, 83173, 83174, 83175, 83176, 83177, 83178, 83179, 83180, 83181, 83182, 83183, 83184, 83185, 83186, 83187, 83188, 83189, 83190, 83191, 83192, 83193, 83194, 83195, 83196, 83197, 83198, 83199, 83200, 83201, 83202, 83203, 83204, 83205, 83206, 83207, 83208, 83209, 83210, 83211, 83212, 83213, 83214, 83215, 83216, 83217, 83218, 83219, 83220, 83221, 83222, 83223, 83224, 83225, 83226, 83227, 83228, 83229, 83230, 83231, 83232, 83233, 83234, 83235, 83236, 83237, 83238, 83239, 83240, 83241, 83242, 83243, 83244, 83245, 83246, 83247, 83248, 83249, 83250, 83251, 83252, 83253, 83254, 83255, 83256, 83257, 83258, 83259, 83260, 83261, 83262, 83263, 83264, 83265, 83266, 83267, 83268, 83269, 83270, 83271, 83272, 83273, 83274, 83275, 83276, 83277, 83278, 83279, 83280, 83281, 83282, 8328